



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Minitel

Question écrite n° 973

Texte de la question

Mme Martine Aurillac souhaite appeler l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la possibilité de mettre en place par France Télécom un serveur minitel qui annoncerait le nom de tous les médecins de garde pour les nuits, les jours fériés et les week-ends. En effet, l'installation d'un tel système permettrait à un grand nombre de gens de connaître le nom du médecin de garde auquel ils devraient s'adresser en cas d'urgence et ce dans un délai très court. Trop souvent malheureusement, les patients perdent un temps précieux à rechercher un médecin de garde, situé parfois loin de leur domicile. Elle souhaiterait savoir quelle mesure il pourrait mettre en oeuvre pour favoriser l'installation de ce serveur minitel.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire préconise la mise en place par France Télécom d'un serveur Minitel permettant de connaître la liste des médecins de garde pendant la nuit, le week-end et les jours fériés. Un tel projet peut également trouver place sur Internet ou Audiotel. Si France Télécom, à travers sa filiale VTCOM, est en toute hypothèse prêt à fournir l'assistance technique nécessaire à la réalisation d'un tel projet, il ne lui appartient toutefois pas de constituer et d'exploiter la base de données (regroupant les noms et adresses des médecins ainsi que leurs heures de garde) sur laquelle il devra s'appuyer. Il appartient donc aux organismes disposant d'une telle base de données de prendre l'initiative de la création d'un serveur Minitel, à la suite de quoi un contrat pourrait être passé avec France Télécom, ou avec toute autre société ayant les compétences requises pour élaborer et mettre en place le projet technique.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 973

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 1997, page 2356

Réponse publiée le : 25 août 1997, page 2720